

DNCA



Une séléction de valeurs de la zone euro sans biais de style.

- Une combinaison de plusieurs styles de gestion : « Value, « Croissance » ou « Qualité » de la zone euro.
- Une sélection de sociétés dont le partage de la valeur ajoutée est jugé équitable par l'équipe de gestion.
- Une évaluation de la responsabilité d'entreprise et de la contribution à la transition durable des émetteurs réalisée à partir d'un modèle propriétaire d'analyse extra-financière (ABA).

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution de l'indice EURO STOXX calculé dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée (minimum 5 ans), au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille établie, notamment, sur la base de critères d'analyse extra-financière relatifs à la responsabilité d'entreprise et à la contribution à la transition durable.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie d'investissement du fonds s'appuie en premier lieu sur la recherche et la sélection de sociétés dont le partage de la valeur ajoutée semble pérenne et équilibré. La valeur ajoutée est partagée entre différentes parties prenantes (actionnaires et prêteurs, salariés et dirigeants, Etat et entreprise elle-même). Ce partage connaît des évolutions importantes sur le long terme et représente un enjeu économique et social important. A long terme, une répartition équitable de la valeur ajoutée doit permettre aux entreprises de faire croitre leur création de richesse et d'améliorer le retour à l'actionnaire.

Le fonds est également très attentif à la responsabilité ESG** des entreprises. Dans le respect des prescriptions du label ISR français, les sociétés présentant des risques importants de responsabilité d'entreprise et faisant l'objet de controverses fortes sont exclues de l'univers d'investissement. La notation ESG** des entreprises, basée sur un modèle propriétaire d'analyse extra-financière, est réalisée en interne exclusivement et s'appuie sur les données brutes des entreprises ainsi que sur des rencontres régulières avec leur management.

Le fonds se veut opportuniste, il peut donc être exposé à plusieurs styles de gestion, « Value » (sociétés qui, selon la société de gestion, sont sous-valorisées et délaissées par les investisseurs), « Croissance » (sociétés qui, selon la société de gestion, sont en croissance et portées par des nouveaux marchés) ou « Qualité » (sociétés qui, selon la société de gestion, sont matures et reconnues pour leur modèle robuste).

EQUIPE DE GESTION





LE CLAINCHE L'équipe de gestion peut évoluer dans le temps

RADONDY, CEA*

RAPPEL DES RISQUES

Risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation, risque de taux, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque lié à la détention d'obligations convertibles, échangeables ou remboursables, risque de change, risque de crédit, risque lié aux investissements dans des spéculatifs, risque de liquidité, risque de durabilité.









Du risque le plus faible... ... au risque le plus élevé Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS, 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.



PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Horizon d'investissement : minimum 5 ans
Minimum d'investissement : 1000 part
Frais de rachat : Néant
Frais de souscription max.:
Frais de gestion : 1%
Commission de surperformance : 0,03% 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : EURO STOXX NR
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation au $\bf 31/12/2024:1,09\%$
Coûts de transaction: 0,02%
Éligible à l'assurance vie : oui
Éligible au PEA: oui



Retrouvez plus d'informations en scannant ce QR code

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage de clients professionnels uniquement et ne doit en aucun cas être diffusé à une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dncainvestments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dncainvestments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme - 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséguence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers auiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de guelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

L'obtention de ce label par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises

DNCA ENGAGE, Fonds Commun de Placement de droit français domicilié au 19 place Vendôme 75001 Paris conforme à la Directive 2009/65/CE.

DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires